

# **Programme des Verts vaudois pour la législature cantonale 2017 – 2022**

Depuis plus de 30 ans, les Verts font de la politique autrement aux niveaux communal, cantonal et fédéral.

Alors que notre canton et notre pays font face à d'importants défis en matière environnementale, économique et sociale, que le réchauffement climatique fait sentir ses premiers effets néfastes, que les terres agricoles subissent les assauts de l'étalement urbain et que notre système économique fondé sur la croissance à n'importe quel prix montre ses limites, l'action des Verts est plus que jamais nécessaire à tous les niveaux.

- Leur programme s'articule autour des axes suivants :
  - Un environnement sain et une nature préservée
  - Transition énergétique : de la parole aux actes
  - Une alimentation de qualité et une agriculture durable
  - Des politiques sociales novatrices et solidaires
  - Une véritable égalité entre les femmes et les hommes
  - Une politique du vivre ensemble
  - Un accès à la formation pour toutes et tous
  - Le soutien à toutes les formes de culture
  - Le développement de la mobilité douce et des transports en commun
  - Le soutien à la vie associative et sportive de notre canton
  - Un aménagement du territoire durable
  - La construction de logements adaptés aux besoins de toutes et tous
  - Une politique économique au service de la qualité de vie
  - Des finances saines et une fiscalité écologique
  - Une sécurité qui n'entrave pas les libertés, mais protège la population
  - Une politique de la santé efficace et solidaire
  - Le renforcement de nos institutions et de la démocratie
  - Des pas concrets vers la bienveillance animale
  - La solidarité au centre de la coopération internationale

## - **Un environnement sain et une nature préservée**

Une relation harmonieuse entre les humains et la nature dans laquelle ils vivent est fondamentale pour notre qualité de vie. Notre environnement est pourtant trop souvent mis à rude épreuve par certaines activités humaines et a grandement besoin d'être préservé.

Les Verts s'engagent donc à :

- Accélérer la renaturation des cours d'eau vaudois et appliquer l'initiative « Sauver la Venoge », acceptée par le peuple vaudois en 1991 et pourtant restée lettre morte.
- Assurer le financement cantonal pour la mise en œuvre des mesures nature découlant des lois fédérales (LEaux, LPN).
- Mieux protéger les espèces animales et végétales endémiques et entamer une réflexion sur la réintroduction de certaines espèces disparues, comme la loutre. En particulier, lutter sérieusement contre les espèces invasives.
- Développer les réseaux écologiques pour permettre à la faune sauvage de se déplacer dans ses biotopes naturels. Préserver les valeurs naturelles et paysagères traditionnelles du canton et mettre en place des programmes de promotion de la biodiversité avec les communes et les acteurs économiques. Créer des outils incitatifs pour favoriser la biodiversité sur les espaces publics et sur les terrains privés construits.
- Faire appliquer la loi pour enfin réaliser un cheminement public continu sur les rives des lacs.
- Établir un plan d'action contre la pollution lumineuse, en collaboration avec les autorités communales.
- Renforcer les mesures pour réduire la pollution de l'air, notamment en milieu urbain.
- Etablir des objectifs chiffrés précis en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et mettre en place des mesures concrètes pour les atteindre.
- Soutenir les efforts pour diminuer la quantité de polluants dans les eaux vaudoises, notamment de pesticides, par exemple en modernisant les STEP et en soutenant financièrement la mise en séparatif des eaux par les communes. Favoriser le renoncement des collectivités publiques et des propriétaires privés aux herbicides de synthèse sur les espaces publics et privés.
- Interdire toute forme d'extraction d'hydrocarbures dans le canton.
- Garantir la protection de Lavaux.
- Développer une politique de limitation des déchets des commerces et de soutien de la filière de recyclage des plastiques. Améliorer la communication sur le tri et la réduction des déchets et le recyclage auprès de la population. Soutenir la mise en place de centrales de biométhanisation des déchets.

## - **Transition énergétique : de la parole aux actes**

Malgré de trop nombreux effets d'annonce, la politique énergétique cantonale est encore loin de la durabilité promise. Des efforts importants doivent être entrepris si nous voulons réduire, et à terme voir disparaître, notre dépendance au nucléaire et aux énergies fossiles.

Les Verts s'engagent donc à :

- Encourager les collectivités publiques à mettre en place un plan climat et à développer toutes les mesures promouvant les économies d'énergie et l'efficacité énergétique, en impliquant aussi bien les acteurs économiques que la population. Éduquer la population aux comportements énergétiquement économes.
- Simplifier les démarches administratives pour les installations permettant la production d'énergie renouvelable décentralisée.
- Promouvoir la production d'eau chaude sanitaire et en circuit de chauffage au moyen de capteurs solaires thermiques (lors de rénovations importantes ou de constructions neuves).
- Défisicaliser la participation dans des coopératives solaires.
- Diversifier et planifier sur l'ensemble du territoire cantonal les modes de chauffage les moins polluants en encourageant l'utilisation de bois local, en développant les chauffages à distance, en exploitant de manière cadrée, mais ambitieuse, le potentiel de la géothermie du canton et en subventionnant le remplacement des chauffages au mazout et électriques par des alternatives plus écologiques.
- Mettre en place un plan ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments publics et privés en favorisant le choix des matériaux de construction les plus adaptés aux économies d'énergie, pour atteindre les meilleures normes et standards reconnus pour les nouveaux bâtiments. Offrir des mesures d'accompagnement adéquates et des formations adaptées aux travailleurs du bâtiment.
- Soutenir le dossier éolien, en misant prioritairement sur les projets de parcs portés par la population locale.
- S'opposer à l'ouverture du marché de l'électricité et militer pour que les barrages restent en mains publiques.
- Amener les caisses de pension publiques à désinvestir des énergies fossiles et à investir dans les économies d'énergie et les renouvelables.

## - **Une alimentation de qualité et une agriculture durable**

Jadis rural, le canton de Vaud a vu de trop nombreuses exploitations agricoles disparaître ces dernières années. Une production alimentaire locale et de qualité est pourtant indispensable pour notre santé et celle de notre environnement. Il est grand temps de mieux soutenir nos paysannes et paysans !

Les Verts s'engagent donc à :

- Maintenir des terres cultivables de qualité en suffisance et procéder à la compensation systématique des surfaces soustraites à l'agriculture.
- Encourager la transmission des domaines agricoles entre les générations.
- Encourager l'achat de produits locaux pour les réfectoires de l'administration cantonale, les structures d'accueil de jour pré et parascolaire, les hôpitaux, les EMS, ainsi que dans les réfectoires d'entreprise et d'administration communale.
- Promouvoir l'agroécologie et les différents mouvements et méthodes de production agricole qui s'y rattachent (permaculture, polyculture, biodynamie, etc.), notamment en encourageant son usage dans les domaines agricoles de l'État de Vaud.
- Rendre obligatoires les cours sur le bio dans les études d'agriculture.
- Développer les échanges directs entre producteurs et agriculteurs.
- Encourager la préservation d'espèces animales et végétales anciennes et autochtones et les populariser auprès des habitantes et habitants du canton.
- Valoriser le patrimoine oenogastronomique cantonal et promouvoir les produits du terroir.
- Inciter les autorités cantonales à intervenir auprès du Conseil fédéral afin de mettre en place une meilleure régulation du prix des matières premières agricoles, et de s'opposer aux traités internationaux (tel TISA) qui contrecarreraient cet effort.
- Promouvoir un étiquetage clair et univoque des denrées alimentaires, notamment quant à leur impact sur la santé et l'environnement.
- Soutenir les initiatives d'agriculture urbaine (potagers urbains) et le développement de types d'agriculture respectueux de l'environnement.
- Proscrire la culture d'OGM sur le territoire cantonal, indépendamment du moratoire fixé au niveau fédéral.

## - **Des politiques sociales novatrices et solidaires**

L'État a un rôle fondamental à jouer en matière de cohésion sociale, en redistribuant les richesses afin de garantir à toutes et tous un niveau de vie digne et convenable, mais aussi en créant les conditions-cadres pour une conciliation entre travail et vie de famille, ou encore en aidant les personnes sans emploi à réintégrer le monde professionnel. L'État doit également veiller à adapter ses politiques sociales aux évolutions de la société (familles recomposées, arc-en-ciel, etc.) et aux changements dans les modes de travail.

Les Verts s'engagent donc à :

- Favoriser le travail à temps partiel, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, pour garantir un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, et permettre à un plus grand nombre de personnes d'accéder à l'emploi.
- Soutenir la création de davantage de places d'accueil et veiller à l'accessibilité (financière et géographique) de ces places pour l'ensemble des familles.
- Promouvoir un congé parental de 24 mois auprès des instances fédérales et cantonales.
- Faciliter le retour dans le monde du travail après un arrêt prolongé par l'offre précoce de mises à jour des formations.
- Renforcer les plateformes d'aide à la recherche de places d'apprentissage en entreprise.
- Soutenir financièrement, ainsi que par des mesures d'accompagnement, les entreprises formatrices et la création d'emplois pour les jeunes de moins de 25 ans.
- Accroître et diversifier les moyens à disposition pour l'insertion ou la réinsertion professionnelle des personnes à l'aide sociale.
- Adapter les politiques sociales au vieillissement de la population, et lutter contre la précarisation des aînées et des aînés.
- Soutenir le développement de projets intergénérationnels (comme, par exemple, les cantines regroupant enfants, aînées et aînés, etc.).
- Entamer une réflexion globale sur l'avenir des politiques sociales, avec une attention particulière apportée aux expériences novatrices menées en Suisse ou ailleurs dans le monde (revenu de base inconditionnel, etc.).

Renforcer le rôle des critères sociaux (entreprises formatrices, égalité salariale entre hommes et femmes, etc.) et environnementaux (utilisation de techniques respectueuses de l'environnement, proximité, etc.) dans les critères d'attribution des marchés publics.

## - **Une véritable égalité entre les femmes et les hommes**

Le chemin à parcourir pour atteindre une véritable égalité entre les femmes et les hommes est encore long. Des disparités importantes existent toujours, que ce soit en matière salariale, d'accès à des postes à responsabilités ou encore d'appropriation de l'espace public. Des politiques publiques ambitieuses doivent être menées pour y remédier.

Les Verts s'engagent donc à :

- Faire respecter le principe d'égalité salariale entre femmes et hommes.
- Soutenir une promotion, sans distinction entre garçons et filles, des métiers à l'école et par les institutions d'orientation professionnelle.
- Mettre en place des mesures visant à briser les « plafonds de verre » qui empêchent trop souvent des femmes d'accéder à des postes à responsabilités.
- Encourager l'intégration des questions de genre dans les cursus scolaires.
- Réprimer plus sévèrement les comportements violents au sein des couples, notamment par les mesures d'éloignement des auteurs de violence, et soutenir davantage les structures d'accueil et de prévention de la violence.
- Contribuer à une meilleure reconnaissance des métiers dits « féminins », notamment dans les domaines de la santé, du social et de l'accueil de l'enfance.
- Apporter des solutions à la paupérisation des familles monoparentales.

## - **Une politique du vivre ensemble**

La population vaudoise est très variée et se compose de personnes d'âges, d'origines, de nationalités et de milieux différents qui vivent ensemble en bonne harmonie. Là où certaines et certains aimeraient diviser et stigmatiser, il est au contraire indispensable de renforcer encore ces liens qui forment le tissu même de notre société.

Les Verts s'engagent donc à :

- Lutter contre les causes et les comportements racistes, xénophobes, sexistes ou homophobes, notamment en insistant sur la prévention au cours de la formation scolaire et dans le cadre professionnel.
- Réaliser une politique d'éducation, de prévention, et en dernier recours de répression, visant à proscrire le harcèlement de rue, la violence sexuelle et les comportements sexistes en général, notamment en mettant en place une politique d'éducation au consentement pour les filles et les garçons.

- Développer une politique cantonale de l'intégration visant l'égalité des chances et le respect de la diversité culturelle, religieuse et d'accueil.
- S'engager pour une application plus humaine et plus respectueuse des droits fondamentaux de la politique fédérale de l'asile.
- Garantir à toutes et tous un revenu suffisant pour vivre dans la dignité.
- Faciliter l'octroi de permis de séjour et de travail aux personnes sans statut légal vivant depuis plusieurs années dans le canton.
- Lutter contre le travail au noir et toute forme d'exploitation des travailleurs et travailleuses, notamment en protégeant mieux les personnes sans statut légal.
- Prévenir la violence au sein de la société, par exemple en soutenant les formations à la résolution non violente des conflits et le recours à la médiation dans tous les cas où cela est possible.
- Encourager les projets d'éducation aux droits humains et à la citoyenneté, notamment dans les plans d'études (formation continue, soutiens financiers, etc.).
- Soutenir les parents dans leurs compétences parentales, par exemple en s'assurant qu'ils disposent de lieux de rencontre et d'échange, et mieux reconnaître l'apport des grands-parents dans la dynamique familiale.

## - **Un accès à la formation pour toutes et tous**

L'école est un formidable outil d'intégration et de cohésion sociale. Elle doit transmettre aux élèves les valeurs qui font la force de notre société : le respect, l'ouverture, la solidarité. Il lui revient aussi de garantir l'égalité des chances et de permettre à chacune et à chacun de trouver une formation correspondant à ses intérêts et aux enjeux de demain. Le système de formation doit pour cela être facilement accessible à toutes et tous et veiller à ne laisser personne de côté.

Les Verts s'engagent donc à :

- Veiller au respect des objectifs de la LEO en permettant aux établissements et aux enseignantes et enseignants de faire passer en priorité la pédagogie (créativité, thèmes et méthodes), avant les contingences administratives et organisationnelles.
- Améliorer la formation professionnelle des jeunes en difficultés dotée d'un encadrement individuel spécialisé.
- Soutenir la formation professionnelle continue auprès de l'ensemble des acteurs économiques.

- Prévenir l'échec par le développement du rattrapage scolaire pour jeunes adultes en formation.
- Donner à l'école les moyens nécessaires à la réalisation de ses objectifs, en particulier en matière d'intégration des enfants issus de la migration ou en situation de handicap.
- Développer l'offre de formation de base pour les adultes (lecture, écriture, calcul) et la soutenir financièrement.
- Intégrer l'enseignement du développement durable, de l'écologie et des impacts du changement climatique dans les cursus scolaires.
- Défendre un accès démocratique à la formation supérieure, en luttant notamment contre tout numerus clausus et toute augmentation de taxes d'études, et en améliorant le système d'octroi des bourses.
- Soutenir une recherche de qualité et diversifiée, indépendante des pressions du secteur privé.
- Exploiter toute la marge de manœuvre cantonale afin de mieux rémunérer les stages.
- Soutenir les formations duales et valoriser les métiers d'artisanat.

## - **Le soutien à toutes les formes de culture**

La culture joue un rôle social de première importance et ne saurait être laissée au seul arbitrage des lois du marché. Pour une production culturelle variée, originale et répondant aux exigences les plus pointues comme les plus classiques, le soutien des collectivités publiques est indispensable.

Les Verts s'engagent donc à :

- Assurer des formations de qualité avec les exigences actuelles propres à chaque domaine artistique dans toute leur diversité.
- Assurer le lien entre la formation et l'exercice des métiers artistiques, en promouvant des contrats de confiance, des résidences et des stages dans des institutions culturelles ou des entreprises.
- Prendre en compte les spécificités des emplois dans chaque domaine artistique, notamment le monde du spectacle – principalement l'intermittence - dans les instruments de protection sociale.
- Soutenir des initiatives qui permettent de mettre des locaux à disposition des artistes pour qu'ils puissent créer dans de bonnes conditions et dans une perspective d'émulation entre domaines artistiques.



- Donner une impulsion concrète à la création cinématographique, soutenir Cinéforum à la hauteur de la production vaudoise, sauvegarder les salles de cinéma indépendantes et la diversité de la programmation ainsi que maintenir des prix accessibles.
- Garantir la sauvegarde et la promotion de notre patrimoine historique, des archives de notre passé, de nos traditions populaires (patrimoine immatériel) afin de pouvoir les valoriser et les promouvoir à travers le monde.
- Soutenir les manifestations culturelles locales, socioculturelles et artistiques, particulièrement celles à but non lucratif et valorisant la diversité culturelle du canton et mettant en avant les artistes vaudois et romands.
- Encourager les initiatives intercommunales qui ont pour but d'établir une forme de solidarité financière dans une région autour de la culture.
- Introduire un « pass culture » attractif pour la jeunesse.

## - **Le développement de la mobilité douce et des transports en commun**

Nos axes de transport, qu'ils soient routiers ou ferroviaires, arrivent à saturation, et malgré les progrès réalisés ces dernières années, de nombreuses régions sont encore trop peu desservies en transports en commun. Il est nécessaire de réduire notre dépendance aux transports et de développer des types de mobilité efficaces et respectueux du climat et de l'air que nous respirons.

Les Verts s'engagent donc à :

- Développer le télétravail et soutenir d'autres mesures permettant de réduire les déplacements des travailleuses et travailleurs.
- Poursuivre et accélérer le développement du réseau de transports publics.
- Maintenir l'ensemble des lignes ferroviaires régionales et stimuler leur modernisation.
- Conditionner l'installation de toute entreprise dépassant les 20 employées et employés à la mise sur pied d'un plan de mobilité, et généraliser cette pratique au sein de l'administration cantonale vaudoise.
- Mettre en place une politique volontariste permettant de réduire le nombre de camions sur nos routes en développant des alternatives de trajets plus courts et le ferroutage.

- Promouvoir la mobilité douce à l'intérieur des agglomérations, villes et villages (notamment grâce à un soutien cantonal à la politique des agglomérations, mais aussi pour toutes les autres localités par exemple par l'échange de bonnes pratiques).
- Créer un réseau capillaire de pistes cyclables sécurisées reliant les principales localités du canton.
- Adapter les infrastructures routières aux besoins des piétons et des cyclistes.
- Favoriser le Car sharing, particulièrement dans les agglomérations.
- Promouvoir des zones d'activités et de loisirs bien desservies en transports publics. Dans les régions de montagnes : promouvoir des offres de loisirs permettant de renoncer à l'utilisation de la voiture et assurer une desserte efficace des stations en transports publics.
- Mener une pesée d'intérêts minutieuse pour tout nouveau projet routier, et privilégier systématiquement la variante la moins invasive pour l'environnement et le territoire.

## - **Le soutien à la vie associative et sportive de notre canton**

Le canton de Vaud dispose d'un tissu associatif dense, composé de milliers de petites et grandes associations récréatives, sportives, culturelles, et de dizaines de milliers de bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour une cause qui leur est chère. Ces associations participent à la cohésion sociale et à notre qualité de vie et doivent donc être soutenues.

Les Verts s'engagent donc à :

- Encourager et soutenir les mouvements associatifs.
- Valoriser les compétences acquises dans le cadre d'un engagement associatif, par exemple par le biais d'un certificat.
- Développer, en collaboration avec les communes, un réseau adéquat d'infrastructures permettant l'exercice d'activités sportives et culturelles en libre accès.
- Veiller à ce que les organisatrices et organisateurs de manifestations sportives, festives ou culturelles ne doivent pas s'acquitter de sommes trop importantes pour des prestations fournies par les autorités cantonales.
- Permettre, au sein de l'administration cantonale, les congés-jeunesse et faire connaître cette démarche auprès des communes et des entreprises.

- Encourager la pratique du sport, notamment auprès des jeunes et des aînés, et mettre en place des programmes de prévention contre la violence et l'intolérance dans le sport.

## - **Un aménagement du territoire durable**

L'un des principaux défis pour notre canton est celui de concilier une croissance démographique soutenue avec la préservation des terres agricoles et des paysages qui font sa beauté. Pour cela, il est nécessaire d'appliquer des règles strictes en matière d'aménagement du territoire et de réfléchir à des manières intelligentes et harmonieuses d'occuper l'espace limité dont nous disposons.

Les Verts s'engagent donc à :

- Appliquer sérieusement la loi sur l'aménagement du territoire, avec une protection efficace des terres agricoles et des paysages ainsi qu'une densification de qualité des zones déjà construites.
- Mettre en place un système de dédommagement avec des critères précis pour les propriétaires ayant vu leurs terrains sortir de la zone à bâtir.
- Instaurer un moratoire sur l'implantation de centres commerciaux hors de certaines zones précisément définies, et soutenir les commerces de proximité.
- Protéger, de manière inconditionnelle, tous les sites vaudois classés à l'Inventaire fédéral des paysages (IFP), notamment ceux menacés, tels que le Mormont ou certains secteurs des Alpes vaudoises.
- Garantir le financement tant fédéral, cantonal que communal des projets d'agglomération et améliorer le contrôle démocratique de ces projets, par exemple par une fédération de communes.
- Mieux intégrer les enjeux nature, paysage et agriculture dans les projets d'agglomération.
- En dehors des périmètres compacts des agglomérations, soutenir les centres régionaux et locaux dans le développement de projets de densification de qualité.
- Développer les sources de financement pour accompagner le développement de nouveaux quartiers.
- Offrir aux communes les conditions-cadres (bases légales, cofinancements) pour développer des espaces verts et publics de qualité.
- Inciter les stations de montagne à diversifier leur offre vers d'autres formes de loisirs que le ski de piste.

## **- La construction de logements adaptés aux besoins de toutes et tous**

La crise du logement frappe notre canton depuis plus de quinze ans et se traduit par des hausses de loyers excessives et la difficulté pour des pans entiers de la population de trouver des logements correspondant à leurs besoins. Il est donc important de poursuivre et d'accentuer les efforts consentis lors de la dernière législature pour permettre à chaque habitant-e du canton de trouver un logement adapté à ses besoins et à ses moyens.

Les Verts s'engagent donc à :

- Faire rapidement entrer en vigueur la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et soutenir les communes désirant en appliquer les principes.
- Soutenir les coopératives d'habitants (des projets communs mis sur pied entre habitants).
- Encourager les caisses de pensions à financer de préférence des réalisations immobilières conduites par des coopératives d'habitation et les sociétés parapubliques.
- Poursuivre une politique ambitieuse en matière de construction de logements pour étudiantes et étudiants et apprenties et apprentis.
- S'assurer que les nouveaux logements répondent aux exigences minimales pour les personnes à mobilité réduite (niveau de seuil, largeur des portes).
- Développer dans toutes les régions du canton des logements protégés pour des personnes âgées ou fragilisées afin qu'elles puissent être indépendantes le plus longtemps possible.
- Contrôler l'application de la LHand en termes de construction de logements.
- Encourager les échanges de logements en fonction de l'évolution des besoins, par exemple lorsqu'un logement est devenu trop grand pour un couple après le départ des enfants.

## - **Une politique économique au service de la qualité de vie**

Une croissance économique non maîtrisée n'est pas sans impacts sur un territoire et la qualité de vie de ses habitant-e-s : mitage du territoire, pollution ou encore épuisement des ressources naturelles. Il est temps de subordonner les besoins de l'économie à ceux de la société, et de construire un système juste, équitable et durable.

Les Verts s'engagent donc à :

- Mettre un terme à une politique de promotion économique construite sur une concurrence déloyale et une vision à court terme misant sur la croissance à n'importe quel prix. Avant d'encourager une entreprise à s'établir dans le canton, des critères de durabilité doivent être pris en compte, notamment en ce qui concerne l'engagement du personnel.
- Favoriser une utilisation rationnelle du sol en soutenant la complémentarité des espaces d'activités entre les secteurs secondaire et tertiaire.
- Développer l'écologie industrielle et les synergies entre les entreprises (échanges d'énergie, de chaleur, de matières secondaires ou de sous-produits de fabrication).
- Renforcer l'application de la législation sur le travail, particulièrement dans le domaine du travail au noir, de la sous-traitance et de la lutte contre le dumping salarial. Allouer pour cela les ressources nécessaires à la création de nouveaux emplois de contrôleuses et de contrôleurs.
- Privilégier la production de biens et de services produits dans des conditions respectueuses de l'environnement.
- Encourager l'économie du partage et adapter la législation cantonale pour parer aux dérives potentielles de l'« uberisation » d'une partie du système économique.
- Améliorer l'information des consommatrices et des consommateurs par l'utilisation de labels de qualité.
- Soutenir l'économie sociale et solidaire.
- Mettre en place des indicateurs statistiques autres que le PIB qui prennent en compte des facteurs constitutifs de la qualité de vie (santé, éducation, qualité de l'environnement, durabilité des investissements, etc.).

## - **Des finances saines et une fiscalité écologique**

Les finances cantonales sont aujourd'hui prospères et permettent de rattraper le retard accumulé dans le passé en matière d'investissements. Il faut cependant veiller à ce qu'elles ne retombent pas dans les déficits connus il y a quelques années, notamment en empêchant des baisses d'impôts trop importantes pour les entreprises ou les riches contribuables. La taxation doit être gage de solidarité, mais aussi d'écologie, avec le développement d'une vraie fiscalité écologique.

Les Verts s'engagent donc à :

- Développer des instruments incitatifs de fiscalité écologique propres à réduire le volume des déchets, le gaspillage d'énergie et l'imperméabilisation du sol.
- Mettre fin aux forfaits fiscaux et à l'imposition sur la dépense.
- Garantir une utilisation raisonnée et efficace de l'argent public, notamment en évitant le gigantisme de certains projets d'infrastructures.
- Éviter toute nouvelle baisse fiscale pour les personnes morales, non compensée par des mesures sociales supérieures ou au moins équivalentes à cette baisse.
- Veiller au bon fonctionnement du système de taxe au sac, et notamment aux contreparties sociales qui peuvent lui être adjointes.

## - **Une sécurité qui n'entrave pas les libertés mais protège la population**

La sécurité est un élément important de la qualité de vie à laquelle aspirent les habitant-e-s de notre canton. Une police assurant un travail de prévention et une présence de proximité sur l'ensemble du territoire, un système judiciaire efficace et agissant de manière proportionnée et un domaine pénitentiaire doté de moyens suffisants pour réinsérer les détenu-e-s dans la société vaudoise sont autant d'outils indispensables pour la garantir. Des limites claires doivent cependant être fixées afin d'éviter toute forme d'arbitraire. Sans oublier aussi que la justice sociale est à la source même du sentiment de sécurité. Il est donc également crucial d'agir, en amont, contre les inégalités et l'accroissement de la pauvreté pour garantir un climat serein dans notre canton.

Les Verts s'engagent donc à :

- Renforcer la présence policière visible de proximité sur l'ensemble du territoire cantonal et veiller à ce que la sécurité soit garantie partout dans le canton.
- Intensifier le travail de prévention dans les écoles et par l'intermédiaire des Conseils régionaux de prévention et de sécurité (CRPS), dont les prérogatives pourraient être renforcées.
- Poursuivre l'œuvre de stabilisation et de renforcement du système pénitentiaire avec pour objectif la réinsertion des détenu-e-s dans la société.
- Réglementer strictement l'utilisation de moyens de surveillance tels que les écoutes téléphoniques ou les infiltrations dans des réseaux informatiques.
- Développer les conciliations extrajudiciaires et des systèmes de peines alternatives (comme les travaux d'intérêt général et le bracelet électronique), afin de désengorger les tribunaux et les prisons, tout en donnant une plus-value pédagogique à la sanction.
- Favoriser la mise en place d'expériences de justice restaurative dans les prisons.
- Poursuivre les démarches en vue de créer une école de police romande et adapter la formation aux enjeux sociétaux.
- Renforcer les échanges entre la Confédération et le Canton pour lutter contre toute forme de radicalisation. Renforcer la collaboration intercantonale.
- Eviter de stigmatiser celles et ceux qui doivent mendier pour tenter de subvenir à leurs besoins.
- Réorienter la politique de la drogue, de l'interdiction à tout prix vers une minimisation des risques pour la santé et une réduction de la criminalité.

## - **Une politique de la santé efficace et solidaire**

Une politique de santé moderne et efficace doit permettre à toute personne de vivre dans un environnement sain, sans être exposée à des facteurs de risques tels que le stress, le bruit, les polluants, etc. Au-delà des mesures de prévention réduisant les risques de maladies ou d'accidents, elle doit également pouvoir, en cas de maladie, disposer de soins adéquats. Il est pour cela nécessaire d'investir de manière raisonnée dans des équipements et dans la formation de personnel médical, et de mener une politique volontariste pour que toutes les régions du canton disposent d'une couverture médicale adéquate.

Les Verts s'engagent donc à :

- Créer une caisse maladie publique cantonale ou régionale, avec des primes d'assurances adaptées aux revenus des ménages.
- Soutenir la mise en place d'un système cantonal de remboursement des soins dentaires de base.
- Renforcer la médecine de famille en tant que pilier des soins de base, au travers de la création de places d'assistantat en cabinet.
- Maintenir un réseau d'institutions publiques de soins décentralisées sur le territoire cantonal, et inciter l'installation de médecins généralistes dans les régions périphériques.
- Développer des programmes de santé au travail plus soutenus, dans le secteur public comme dans le secteur privé.
- Moderniser et développer les EMS dans le canton, et poursuivre une politique visant à permettre aux personnes âgées de rester à leur domicile aussi longtemps que possible.
- Promouvoir les médecines complémentaires, tant dans la collaboration avec le corps médical que dans la recherche.
- Promouvoir la relève du personnel médico-infirmier et soutenir la filière de formation.
- Améliorer les conditions de travail de l'ensemble du personnel médical, pour le bien-être et la sécurité des patients comme de celles et ceux qui les soignent. Limiter les tâches administratives, par exemple en réduisant les protocoles de soins au profit de soins adaptés à la personne.
- Généraliser et rendre facilement accessible l'offre en soins palliatifs dans tous les établissements de soins (hôpitaux, maisons de retraite, etc.).

## - **Le renforcement de nos institutions et de la démocratie**

Un État efficace et au service de la population doit pouvoir compter sur des institutions fortes et bien organisées, fonctionnant de manière transparente et démocratique. La population doit être impliquée dans les décisions impactant son avenir et sa qualité de vie, et disposer d'une oreille attentive au sein des services de l'État.

Les Verts s'engagent donc à :

- Maintenir et développer les services publics de proximité dans les districts (préfectures, services cantonaux décentralisés).



- Développer la cyberadministration, notamment en mettant à disposition des habitant-e-s et des entreprises la possibilité de réaliser davantage de démarches administratives en ligne.
- Instituer une gouvernance démocratique et transparente des projets d'agglomération, par exemple via la création de parlements supracommunaux et la multiplication des démarches participatives.
- Encourager la participation aux élections et votations via des mesures ciblant notamment les nouvelles électrices et les nouveaux électeurs.
- Elargir le corps électoral cantonal aux étrangers et étrangères établi-e-s de longue date dans le canton.
- Introduire le droit de vote dès 16 ans.
- Favoriser un accès non discriminatoire à la justice, notamment grâce à un renforcement de l'assistance judiciaire pour les personnes ayant des difficultés financières.
- Donner les moyens à la justice d'être plus efficace.
- Réformer les rapports entre les trois pouvoirs, avec notamment la création d'un conseil supérieur de la magistrature.

## - **Des pas concrets vers la bientraitance animale**

Les questions relatives à l'exploitation, au traitement et à la souffrance des animaux, ainsi que les effets d'une consommation accrue de produits d'origine animale sur la santé, sur le traitement des animaux et sur l'environnement, font l'objet d'une préoccupation grandissante au sein du public. Cette prise de conscience croissante implique de nouvelles attentes au sein de la population, qui doivent être prises en compte de manière adéquate au niveau politique. Le chemin reste toutefois long pour assurer une meilleure défense des droits des animaux dans notre société.

Les Verts s'engagent donc à :

- Promouvoir une éducation à l'éthique animale.
- Promouvoir une alimentation moins riche en produits d'origine animale, principalement de viande et autres produits carnés, y compris par l'instauration de repas végétariens et végétaliens dans les réfectoires d'institutions publiques ou parapubliques.
- Réglementer plus strictement l'expérimentation animale et inciter au développement de méthodes alternatives, y compris dans les cirques et les zoos.

- Renforcer les sanctions pénales réprimant la maltraitance animale.
- Surveiller davantage la stricte application des normes en vigueur en matière de détention, d'exploitation et d'élevage d'animaux.
- Obtenir un renforcement de ces normes aux niveaux cantonal et fédéral.

## - **La solidarité au centre de la coopération internationale**

Un monde où plus de la moitié de l'humanité vit dans la pauvreté et la précarité alors que l'autre ploie sous l'abondance et le gaspillage des ressources n'est ni acceptable ni viable à long terme. Pour y remédier et contribuer aux équilibres du monde, une politique de coopération internationale ambitieuse, basée sur les principes de solidarité et de justice, est nécessaire.

Les Verts s'engagent donc à :

- Consacrer au minimum 0.7% du budget de fonctionnement de l'Etat à la solidarité internationale, en ciblant notamment la promotion des droits humains, le renforcement de la démocratie, la promotion de la paix et la lutte contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement ;
- Inciter chaque département à initier des partenariats de coopération internationale via la FEDEVACO ;
- Favoriser des mesures incitatives récompensant les entreprises qui s'imposent le respect de critères humains et environnementaux dans leurs relations d'affaires ;
- Promouvoir la justice fiscale en exigeant que les sociétés multinationales domiciliées dans le canton de Vaud fournissent des déclarations pays par pays si elles réalisent plus de 100 millions CHF de chiffre d'affaires.